

An nor digor

Bulletin municipal de Guimaëc - N° 58 / Juillet 2019



Sommaire

- Le mot du maire **2**
- Infos pratiques :..... **3/5**
 - Remaniement partiel du CADASTRE
 - « Aux caprices du vents »
 - Œil de Pierre CHANTEAU
 - Stèle Gauloise
 - Bibliothèque municipale
 - Chapelle de Christ : derniers travaux de restauration
- L'école **6/7**
- Enquête publique du PLUI-H **8**
- Dossier : **9/11**
 - Les finances de la commune
- La vie associative :
 - Amicale Laïque **12**
 - Passage de témoin **12**
 - Atelier d'Arts Plastiques **12**
 - Badminton **13**
 - Groupe patrimoine .. **13**
 - Groupe jardinage du foyer rural **13**
 - Wing Chun **13**
 - Association Avel a-benn **14**
 - Club rencontre et loisirs de GUIMAEC **15**
 - Koroll Digoroll **15**
 - Association Son Ar Mein **16**
 - Peinture et Sculpture à GUIMAEC **17**
 - La préservatrice **18**
 - Portrait d'Artiste **19**
 - Bilzig **20**
 - Vallée de Trobodec **21**
 - Ecriture et prononciation des noms de lieux : le cas des Ker **21**
- Agenda **22**
- Choucas des tours **22**
- Balsamine **22**
- Mots croisés **23**
- Sudoku **23**



guimaec.mairie@wanadoo.fr

Bulletin municipal
de la mairie de Guimaec

Directeur de la publication :
Pierre Le Goff, maire

Responsable de la rédaction :
Alain Tirilly

Comité de rédaction :
Bernard Cabon,
Dominique Bourgès,
Valérie Guillet,
Laurence Paris,
Geneviève Keranform.

Mise en page et impression :

Imprimerie de Bretagne, Morlaix

Mot du Maire



C'est avec plaisir que je peux enfin annoncer la réalisation de deux de nos projets engagés en 2016 : l'espace « Ar Vagajenn » et la chapelle de Christ. L'espace accueillant le Musée Rural de Guimaec a été réceptionné le 12 juin ; les bénévoles ont alors pu investir les lieux pour mettre en scène leur collection. Le bistrot « Dilestrañ » ouvrira ses portes courant juillet, son gérant, un guimaëcois nouvellement arrivé, Manuel Ferreira de Almeida Guerra, proposera à ceux qui le souhaitent un service de bar et de petite restauration. Les espaces verts seront pour l'instant réduits à leur portion congrue (enherbage) et une réflexion sera menée ultérieurement afin de tenir compte des usages et des contraintes d'entretien.

Concernant la chapelle de Christ, les enduits ont été réalisés comme prévu ; j'en profite pour saluer le travail des bénévoles qui se sont relayés pendant deux semaines : une aide précieuse pour la commune. Les badigeons blancs seront réalisés pendant la première semaine de juillet et l'éclairage sera installé dans la foulée. Le vernissage du Salon d'été de peinture et de sculpture de Guimaec se tiendra donc pour la première fois dans la chapelle et cet événement fera office d'inauguration officielle. La cérémonie officielle attendra la réalisation des enduits sur le pignon ouest qui n'ont pu être réalisés du fait d'infiltrations en provenance du clocher, des solins et de certains joints.

D'autres investissements vont être réalisés : l'isolation de la maternelle et le changement des menuiseries de ce bâtiment permettront de faire baisser les factures d'électricité tout en bénéficiant des aides de l'Etat ciblées pour les rénovations thermiques. Nous avons pu obtenir les financements envisagés pour la maison d'assistantes maternelles (MAM) en projet au bourg (53% du montant des investissements) et c'est donc dès ce milieu d'année que les travaux commenceront.

Tous ces projets peuvent laisser perplexe et faire craindre un poids excessif de ces dépenses sur les finances communales. La plupart des investissements réalisés ont été modelés pour recevoir le plus de subventions possible, ce qui est au final payé par la commune est limité ; cette réalité-là nous permet de voir l'avenir avec confiance. Afin de lever toute ambiguïté nous consacrons le dossier de ce bulletin aux finances de la commune.

Sachez que toute l'équipe municipale est à votre service pour améliorer le cadre de vie communal et être à votre écoute. En espérant que vous passerez un bel été, je vous souhaite une bonne lecture.

Pierre Le Goff

Photo de couverture :

Stéphane Callouet

Huile et craie grasse sur toile. Format : 80 x 60 cm.

Le remaniement partiel du cadastre de la commune de GUIMAEAC est sur le point d'être entrepris. Cette opération qui concerne une partie du territoire communal (essentiellement le bourg) est destinée à substituer des plans cadastraux de bonne qualité aux documents actuellement en vigueur dont la valeur se révèle insuffisante.

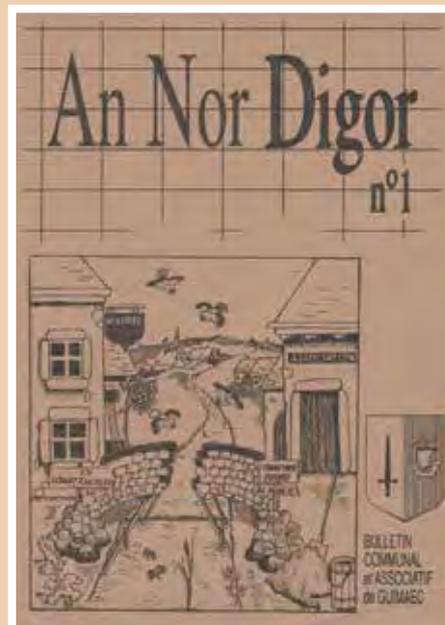
Entreprise aux frais de l'Etat et autorisée par arrêté préfectoral N°AP2019144-0001 du 24 mai 2019, elle donne lieu à la confection de plans nouveaux, après délimitation et levé des propriétés publiques et privées.

Lors des opérations sur le terrain entreprises par le service du cadastre (antenne de MORLAIX), les propriétaires fonciers possédant des immeubles (bâti et non bâti) sur le territoire concerné de la commune de GUIMAEAC seront invités :

- A fournir au géomètre chargé des travaux toutes indications propres à faciliter l'identification et la délimitation de leurs immeubles et à lui communiquer les plans qu'ils possèdent ;
- Au besoin, à l'accompagner sur le terrain lors des opérations de reconnaissance ou de délimitation des propriétés dont le déroulement leur sera indiqué ultérieurement.

Seuls les propriétaires concernés par le remaniement recevront prochainement un courrier explicatif. Une permanence sera assurée par les géomètres du cadastre aux jours et heures mentionnés dans le courrier.

A la fin des opérations de terrain, les propriétaires concernés par le remaniement recevront par courrier un relevé parcellaire mentionnant la désignation cadastrale des parcelles réputées lui appartenir et disposera d'un délai de 20 jours pour formuler ses observations.



Le bulletin municipal est un témoignage précieux de la vie de la commune et nombreux sont ceux qui les conservent soigneusement. S'il vous manque un numéro, vous pourrez bientôt le retrouver sur le site internet de la commune. En effet, progressivement, tous les anciens numéros sont numérisés et mis à votre disposition. Les 20 premiers numéros sont désormais consultables.

Bonne lecture !

(<https://www.guimaec.com>, rubrique « vie communale » section « revue communale »).

« AUX CAPRICES DU VENT »

Freddy et Christine Touzé viennent de prendre la gérance du restaurant « Aux Caprices du vent ». L'ancien intendant de paquebot, habitué des traversées transatlantiques, a posé sac à terre et propose des menus ouvriers faits maison, du lundi au samedi, de 9 à 17 h : buffet pour les entrées et les desserts, trois plats au choix. En projet, l'ouverture midi et soir pendant la saison estivale avec une carte axée sur les fruits de mer. À plus longue échéance, les nouveaux restaurateurs envisagent une rénovation des lieux et l'installation d'une brocante marine à l'étage.



ŒIL DE PIERRE CHANTEAU



En tout début d'année, Pierre Chanteau, artiste carentécois né à Ploujean, a scellé son 6ème œil, à Guimaëc, sur la partie gauche de la cale de Venizella. Et il envisage d'en poser 116 dans les ports du Finistère ! Il s'agit d'une mosaïque composée d'éléments de récupération : le contour est formé de billes de verre incrustées dans des goulots de bouteilles ; la cornée est faite de fragments de faïence polis par la mer ; l'iris, d'éléments d'isolateur électrique et la pupille, de billes de verre. Il explique ainsi sa démarche : « C'est un hommage artistique et poétique aux milliers d'hommes et de femmes qui ont porté et portent secours aux marins en difficulté. Les marins de l'Antiquité peignaient de grands yeux à la proue de leurs navires, censés protéger les équipages des dangers de la navigation... Aujourd'hui, en 2019, ce regard minéral est une invitation à l'attention, la bienveillance et la solidarité. » Regardant l'œil de Guimaëc qu'il venait de sceller, Pierre Chanteau s'est exclamé : « Il est très bien là, discret, face à la mer et il comporte en plus trois anomalies... ! » Les trouverez-vous ?

STÈLE GAULOISE



Avant de quitter Guimaëc, Bernard Acloque a souhaité que la stèle gauloise qu'il avait récupérée, abandonnée sur un tas de gravats, reprenne sa place.

« La stèle quadrangulaire "gauloise" a été trouvée en 2009 sur un tas de pierres provenant des ateliers municipaux, déposée par la commune à l'endroit de sa découverte.

D'après certains témoignages locaux, cette pierre proviendrait de la démolition autrefois, d'une maison située en entrant à droite dans la cour de Keraouregan.

Ce mégalithe exploité sur deux de ses faces, pour son granite local dit de Lanmeur, n'est pas parvenu jusqu'à nous dans son intégralité ; il a dû être réutilisé à plusieurs reprises après son érection : borne de « toull-karr » ? linteau de cheminée comme le laisserait supposer la rubéfaction de l'encoche de la face avant ? Cette stèle possède à la base les deux légers renflements caractéristiques sur ce type de mégalithe. Datées de l'Âge du Fer, ces bornes étaient implantées à proximité des lieux de sépulture où étaient déposées les cendres des défunts. »

(Biblio : B .S .A.F . 2015 notices d'archéologie p 14
- B.S.A.F. 2010 notices d'archéologie p 12)

Bernard Acloque.

Pour l'instant, la stèle est conservée, à l'abri, dans les locaux municipaux.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Quoi de plus délicieux, après des travaux au jardin, une partie de pêche à pied, d'ennuyeuses tâches ménagères, une joyeuse invasion de petits enfants, que de se blottir dans un fauteuil et le silence, afin de se plonger dans la lecture d'un bon livre !

Très bientôt, des nouveautés dans nos rayons : romans pour s'évader du quotidien, albums pour émerveiller les petits (ou les grands, ce n'est pas incompatible), livres policiers pour frissonner de plaisir.

Pour faciliter vos choix de lecture, nous vous proposons notre catalogue « coups de cœur ». Nous y avons répertorié plus d'une centaine de livres qui ont été reconnus par les critiques littéraires et que nous avons particulièrement appréciés.



N'hésitez pas à nous rendre visite, pour explorer les étagères, emprunter des ouvrages et nous faire part de vos propres coups de cœur, ce qui pourrait nous être utile pour nos prochains achats.

Les horaires et le tarif sont inchangés :

- ouverture le mercredi et le samedi, de 10 heures à midi

Tarif : 10 € par an (abonnement familial)

Chapelle de Christ : derniers travaux de restauration.



Fidèle à l'esprit qui anime la restauration de la chapelle de Christ, Léo Goas, l'architecte qui suit les travaux depuis le début, a souhaité que soient réalisés, sur la face interne des murs, des enduits à l'ancienne, c'est-à-dire à base d'argile. Et comme autrefois, il s'agissait d'utiliser de préférence des matériaux locaux.

Les quinze premiers jours d'avril 2019, sous la houlette de Nicolas Gourvil et Thomas Bozec, de l'entreprise Ty-Mein, de l'association Tiez Breiz, des équipes de bénévoles se sont relayées, aidées de professionnels, pour apprendre la technique de l'enduit à l'ancienne.

La première étape consiste à préparer l'enduit.

Tout d'abord, il faut choisir l'argile. On repère aisément les endroits argileux : après une averse, l'eau stagne. Humide, elle doit rester souple ; sèche, elle devient très dure. L'argile utilisée à la chapelle provient de la ferme voisine d'Alain Scouarnec.

L'argile est ensuite baignée dans des bacs remplis d'eau pendant quelques jours puis tamisée afin d'être débarrassée de ses impuretés et ce jusqu'à l'obtention de la granulation souhaitée. En effet, la granulation sera plus ou moins fine selon l'usage, extérieur ou intérieur, et l'aspect recherché, plus ou moins lisse.

L'argile est alors malaxée avec de la paille finement coupée, fournie

gratuitement par l'entreprise Le Guélaff de Poullaouen, à raison de 21 volumes de paille pour 12 de terre, dans le cas de la chapelle. Le mélange est gorgé d'eau pendant 24 heures.

La dernière étape de préparation consiste à ajouter à l'argile un liquide fermenté à base de blé ou de maïs d'ensilage ou encore de riz gluant comme pour la construction de la muraille de Chine. Ce ferment est essentiel pour assurer la solidité de l'enduit en créant une sorte de filet microscopique qui lie entre eux les différents éléments.

Deuxième étape : la pose de l'enduit.

Avant la pose de l'enduit, l'entreprise Trégor Sablage de Ploulec'h a nettoyé gratuitement les pierres d'encadrement.

Une première couche est posée pour combler les interstices entre les pierres et doit laisser apparaître le relief des pierres. La deuxième couche, plus fine, est légèrement lissée suivant le rendu souhaité. Afin de retrouver l'aspect originel, l'enduit est posé en évitant de mettre en valeur la bordure des pierres d'encadrement des portes et des fenêtres. Au contraire, l'enduit recouvre en partie ces pierres afin d'obtenir un aspect plat et régulier. Lorsque la pose se fait sans brutalité, on dit que l'enduit est amoureux !



Dernière étape : le badigeon.

Le badigeon est un mélange de chaux et d'argile.

La chaux est une chaux vive en poudre (chaux agricole) qui est éteinte à l'eau pour donner une pâte dite chaux grasse, plus collante et lumineuse.

Après une période de séchage de deux mois environ, trois passes bien épaisses de badigeon seront nécessaires pour achever le travail. Là encore, pour rester fidèle à la tradition, le badigeon n'est pas coloré, il reste blanc et est passé sur tous les murs y compris sur les pierres d'encadrement des portes et des fenêtres. En effet, la teinte ocrée de certains badigeons que l'on trouve dans certaines chapelles, a été utilisée à une date postérieure à celle de la construction de la chapelle.

La restauration de la chapelle de Christ est exemplaire à bien des égards : par la mobilisation de la population et de la mairie qui ont soutenu le projet, par la qualité des dossiers présentés qui ont permis l'obtention de prix et de subventions importantes, par le soutien de mécènes pour leurs aides substantielles, par le dévouement des bénévoles qui ont permis, par leurs interventions, de faire baisser les coûts, enfin par la qualité de l'ouvrage qui, grâce à la rigueur professionnelle de Léo Goas, a permis à la chapelle de retrouver son élégance et son charme des origines. Désormais la chapelle peut commencer une nouvelle vie, avec expositions, réunions, concerts...

Alain Tirilly

Jeudi 7 février, le club des retraités de Guimaëc est venu rendre visite aux enfants de la classe de Catherine puis le jeudi 4 Avril aux enfants de la classe d'Anne-Claude. Au programme, jeux de société : Domino, Triomino et Uno.

Ensuite les enfants ont chanté une chanson en breton puis ils ont partagé un goûter. Une rencontre pleine de partages, à renouveler !!!



Tous les lundis matins, jusqu'au mois de juin, séance musique avec le Patio.

La première séance a commencé le lundi 25 Février, avec Isabelle qui intervient auprès de 3 classes. Les enfants, de la Moyenne Section au CM2, ont ainsi la chance de découvrir la musique, le rythme et différents instruments.



Mardi 23 avril, les élèves de la classe de Frédérique, CM1 et CM2, ont pris part au chantier participatif à la chapelle de Christ et ont découvert la technique de l'enduit en terre.



Initiation au char à voile en 5 séances, la première a eu lieu le 2 mai.

Les élèves de CM se sont rendus sur la plage du Lieu de Grève à Plestin pour leur première journée d'initiation à la pratique du char à voile.

Les conditions météo étaient idéales : soleil et vent d'ouest

Les enfants ont apprécié le maniement de la voile, la vitesse et ... le plaisir du plein air et de la plage !!!





À Traon Nevez, à Plouézoc'h, les élèves ont passé une journée sur le thème de l'eau. Elle était organisée par l'Ulamir-Cpie et les étudiants du lycée de Suscinio.



Les CM au Musée de Saint Connan
Lundi 6 mai, les élèves de la classe de Frédérique Robic sont allés compléter leurs connaissances sur la Deuxième Guerre Mondiale en visitant le Musée de la Résistance à Saint-Connan. Celui-ci est bâti à proximité des lieux de vie et de combat du maquis de Coat-Mallouen.

Sortie cinéma de la Grande Section au CE2.
Les enfants des classes de Catherine et Anne-Claude sont allés au cinéma le vendredi 10 mai. Au programme : « Un conte peut en cacher un autre. »



Sortie au théâtre pour 32 élèves.
Jeudi 16 mai, les élèves de Catherine (GS et CP) et d'Anne-Claude (CE1 et CE2) se sont rendus au théâtre de Morlaix. Ils ont assisté à un spectacle musical et théâtral, une enquête sonore et fantastique : « LE GRAND CHUT ».

Pour l'année 2019/2020, l'école s'est inscrite au projet « Aire Marine Educative », piloté par l'ULAMIR-CPIE. Les élèves seront sensibilisés à l'environnement et développeront leur comportement citoyen. Le lieu d'études choisi est la vallée de Trobodec.

Enquête publique du PLUI-H

Qu'est-ce qu'un PLUI-H ?

Il s'agit d'un document unique pour les 26 communes de Morlaix Communauté qui, à partir de 2020, définira les grandes lignes de l'aménagement du territoire et les droits à construire de chaque parcelle.

Pourquoi un PLUI-H ?

Ce nouvel outil vise à garantir la cohérence entre les politiques publiques du logement, du développement économique, des déplacements, du cadre de vie... sur le territoire communautaire. Parallèlement, Morlaix Communauté a décidé d'engager une modification du plan de zonage d'assainissement des eaux usées à l'échelle de son territoire, en vue de garantir la cohérence entre ces deux documents.

Comment est élaboré le PLUI-H ?

Depuis le début de son élaboration en décembre 2015, la concertation avec les habitants a été régulière. Le travail collaboratif de co-construction avec les communes a par ailleurs été particulièrement fourni, rythmé par de nombreux comités de pilotage, groupes de travail thématiques et territoriaux, ateliers et conférences. Cela a permis, à toutes les étapes-clés du projet, d'affiner la connaissance du territoire et de faire évoluer les orientations en vue de correspondre au mieux à l'intérêt général et à la recherche d'un développement maîtrisé et équilibré du territoire inter-communal.

Comment participer à l'enquête publique du PLUI-H ?

Par délibération du 11 février 2019, le Conseil de communauté a arrêté le projet de PLUI-H et de zonage d'assainissement des eaux usées. Le document est alors entré dans une phase de consultation des communes et des Personnes

Publiques Associées (État, Chambre d'agriculture, CCI...), puis sera soumis à enquête publique unique **du 12 août au 20 septembre prochain.**

Chaque habitant du territoire est invité, en différents lieux, à consulter le projet et à faire part de ses remarques. Toutes les observations seront consignées dans les registres d'enquête et analysées par une commission d'enquête indépendante qui rendra son avis.

Où consulter le dossier d'enquête publique ?

→ **En ligne dès maintenant** : l'intégralité du dossier de PLUI-H est consultable sur le site internet de Morlaix Communauté : « aménager durablement, Le PLUI-H : Pour un territoire équilibré ».

→ **A compter du 12 août 2019**, au siège de Morlaix Communauté, et dans les mairies de Carantec, Locquirec, Plougonven et Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner.

Comment exprimer vos remarques sur le projet ?

→ En ligne, depuis chez vous : sur le registre numérique ou par courriel.

→ Sur les registres d'enquête-papier mis à disposition dans les lieux d'enquête : soit lors des permanences des commissaires enquêteurs, soit en dehors, aux jours et heures habituels d'ouverture des lieux d'enquête.

→ Par courrier : en vous adressant à la commission d'enquête à l'adresse suivante :

Madame la Présidente
de la commission d'enquête.
Morlaix Communauté
2B voie d'accès au port
BP 97121
29671 Morlaix Cedex

A quoi servent les permanences proposées dans le cadre de l'enquête publique ? Quand se tiendront-elles ?

La commission d'enquête indépendante désignée par le Tribunal Administratif de Rennes est à votre écoute. Elle sera présente pour répondre à vos questions et recueillir vos remarques sur le projet avant de les consigner dans les registres d'enquête.

Agenda des permanences :

SIEGE DE MORLAIX COMMUNAUTE

Lundi 12 août 2019,
de 9h à 12h

Jeudi 5 septembre 2019,
de 15h à 19h

Vendredi 20 septembre,
de 15h à 18h

LOCQUIREC (Salle du Conseil)

Jeudi 22 août 2019
de 14h à 17h

Samedi 31 août 2019
de 9h à 12h

Vendredi 20 septembre 2019
de 9h à 12h

Pour les autres lieux,
consulter le site

de Morlaix Communauté.

Et après ?

A l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête rendra son avis à Morlaix Communauté sur l'ensemble du projet. Il pourra alors être modifié sur la base des avis émis par les Communes, les Personnes Publiques Associées et le rapport de la Commission d'enquête.

Le document sera soumis à l'approbation du Conseil de Communauté fin 2019 – début 2020. Il deviendra alors exécutoire sur l'ensemble du territoire intercommunal, à la place des documents d'urbanisme communaux actuellement en vigueur.

LES FINANCES DE LA COMMUNE

Aborder les finances d'une commune est toujours délicat. L'idée de cet article est de présenter l'état de nos finances et d'expliquer les investissements réalisés ou prévus. Pour qui n'en a pas l'habitude, la lecture des comptes et bilans n'est pas facile, c'est pourquoi nous nous contenterons de donner des explications sur les chiffres les plus importants sans entrer dans les détails.

Depuis 2016, La municipalité de Guimaëc a géré son budget en s'appuyant sur les principes suivants :

- Pas d'augmentation d'impôts.
- Stabilité des dépenses du budget de fonctionnement.
- Investissements bien subventionnés, engendrant peu de coûts de fonctionnement et générant si possible des ressources propres.

Le budget de fonctionnement :

Un budget de fonctionnement est composé de recettes et de dépenses. Son analyse est possible en s'appuyant sur les résultats du compte administratif (CA).

Des recettes en augmentation :

Les recettes sont très nombreuses et variées, voici les trois principales :

Les impôts locaux :

Notre équipe n'a pas augmenté le taux d'imposition, ce n'est d'ailleurs pas nécessaire car l'Etat nous attribue tous les ans une augmentation pour suivre l'inflation. Par ailleurs, la diminution du nombre de logements vacants, les autorisations plus nombreuses de rénovations d'anciens logements et les permis accordés pour des logements neufs génèrent des recettes plus importantes. Ces recettes sont constituées principalement de la part communale de la taxe foncière et de la taxe d'habitation (dont les baisses sont compensées – pour l'instant – par l'Etat).

Une des raisons de la hausse continue de ce type de recette est due aux droits de mutation. Cet impôt est constitué par 1,2% du montant des ventes immobilières sur la commune. Or les prix de l'immobilier sont en augmentation et le marché est assez dynamique. Cette ressource est donc devenue assez importante, d'où l'intérêt de maintenir et d'améliorer notre cadre de vie, aussi bien patrimonial que naturel.

2014 (CA/Réel)	462 973,00 €
2015 (CA/Réel)	471 242,00 €
2016 (CA/Réel)	512 640,00 €
2017 (CA/Réel)	518 891,00 €
2018 (CA/Réel)	530 719,00 €

Les dotations extérieures :

Sur ces dotations nous n'avons aucune influence... La dotation de l'Etat s'est stabilisée malgré des baisses importantes en début de mandat, la dotation de Morlaix communauté est stable et nous bénéficions d'une aide du département pour la voirie, réservée aux communes de moins de 1000 habitants.

2014 (CA/Réel)	212 447,00 €
2015 (CA/Réel)	207 533,00 €
2016 (CA/Réel)	167 038,00 €
2017 (CA/Réel)	169 598,00 €
2018 (CA/Réel)	166 131,00 €

Les prestations et ressources propres :

Il s'agit principalement des revenus des locations perçus par la commune (appartements, salle des fêtes, Proxy...). La révision des tarifs de la salle des fêtes a rendu cette dernière très populaire. L'espace Ar Vagajenn (Location du bar et recettes du musée) et la future Maison d'assistante maternelle (Loyer de la MAM et de l'appartement) généreront eux aussi une augmentation très conséquente des ressources propres. D'autres revenus liés à la cantine, à la garderie, à la gestion du cimetière, aux mouillages, impliquent, eux, des dépenses plus importantes liées au fonctionnement des services publics assurés par la mairie.

2014 (CA/Réel)	74 613,00 €
2015 (CA/Réel)	76 481,00 €
2016 (CA/Réel)	86 898,00 €
2017 (CA/Réel)	78 312,00 €
2018 (CA/Réel)	78 892,00 €

Notre commune dispose donc d'une situation relativement confortable pour ce qui est des recettes ; elles sont globalement en augmentation. Une situation qui ne nécessite pas d'augmentation d'impôts dans la mesure où les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées. Par ailleurs, il faut souligner l'aide exceptionnelle fournie par le legs d'Emile David qui nous a permis de soutenir un rythme important en terme d'investissement.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement des dépenses de personnel et des charges à caractère général. Il y a aussi les intérêts de la dette et les dotations aux organismes de regroupement (Syndicat de voirie, Ulamir...) ; ces dépenses dépendent des services réalisés mais peuvent aussi être impactés

par la mauvaise situation financière de ces organismes. Nous avons donc peu de prise sur ce type de dépenses et chaque hausse ou chaque baisse demande des explications spécifiques trop longues à traiter dans le cadre de cet article.

Dépenses de personnel

Nous constatons une baisse des dépenses de personnel, principalement due au non remplacement du poste lié au TAP.(Temps d'Activité Périscolaire). Par ailleurs, nous avons préféré maintenir à deux le nombre d'emplois au service technique, nous compensons les besoins en espaces verts par l'appel à des entreprises privées. Il faut aussi retenir le bon travail réalisé par les agents qui concoure aussi au dynamisme de notre commune.

2014 (CA/Réel)	381 923,00 €
2015 (CA/Réel)	384 783,00 €
2016 (CA/Réel)	380 906,00 €
2017 (CA/Réel)	375 918,00 €
2018 (CA/Réel)	359 339,00 €

Charges à caractère général

Les charges à caractère général sont, par nature, fondées à augmenter au gré de l'inflation, cependant nous avons réussi à les baisser. Des investissements comme la pompe à chaleur de l'école nous ont fait baisser les dépenses en énergie, de la même manière une meilleure maîtrise de la durée de l'éclairage public a engendré des économies. Beaucoup de contrats (maintenance, télécom, etc.) ont été repris et ont abouti à une baisse des factures.

2014 (CA/Réel)	154 316,00 €
2015 (CA/Réel)	171 432,00 €
2016 (CA/Réel)	158 955,00 €
2017 (CA/Réel)	167 331,00 €
2018 (CA/Réel)	154 522,00 €

Nous n'évoquons pas les autres dépenses qui entrent en compte mais sont plus abstraites : charges financières, opérations d'ordre et de transfert, atténuation de produit...

Ci-dessous, les résultats réels des recettes et des dépenses ; notons que les comptes 2016 et 2017 sont très impactés par le legs d'Emile David autant en recette qu'en dépense (opération de transfert) et par un virement de 80000€ au budget lotissement pour terminer le hameau de Pont Prenn.

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Différence
2014	686 242,00 €	834 207,00 €	147 965,00 €
2015	696 338,00 €	846 541,00 €	150 203,00 €
2016	947 570,00 €	1 151 028,00 €	203 458,00 €
2017	799 827,00 €	916 053,00 €	116 226,00 €
2018	663 718,00 €	818 281,00 €	154 563,00 €

La différence entre les recettes et les dépenses réelles nous donne l'autofinancement qui, à terme, est viré en investissement.

Nous avons, depuis 2016, réalisé de nombreux investissements pour la commune. Il est difficile d'évoquer tout dans le détail, nous allons nous concentrer sur les grandes dépenses d'investissements qui ont été faites ou sont en train d'être réalisées et qui en représentent environ 90%.

Voirie : 92 250 € HT

Routes réalisées dans les secteurs suivants :

Stancou, Hent ar Ganabenn, Kerilly, Mein Brein, vers le Prajou.

Grâce au groupement de commandes avec la commune de Lanmeur, nous avons réalisé des économies très conséquentes (Estimatif de 140 000,00€ HT avant mise en concurrence).

L'espace Ar Vagajenn (Musée et bistrot) : 398 332,00 € HT + 20 356,00 € HT d'avenants

Dépenses : travaux, scénographie, architecte, annonces, achat de licence IV, réserve incendie...

Impact financier : 80% de subventions hors avenant, ressources propres espérées (bistrot et recettes du musée), coût de maintenance très limité (assurances et contrôles habituels).





Chapelle de Christ :

Dépenses : enduit/ 24 800,00 € HT, éclairage/ 8 069,00 € HT, dépenses liées à l'accueil des bénévoles

Impact financier : 75% de subventions pour l'enduit, 3 000€ de don du salon de peinture et de sculpture pour l'éclairage, coût de maintenance quasi-inexistant grâce à l'aide des bénévoles de l'association de la chapelle, des recettes symboliques sont espérées pour des réceptions...

La Maison d'Assistants Maternelles (MAM) :

Dépenses : 400 000 € HT estimé dont 334 335,00 € HT de travaux sur le bâtiment et 30 000,00 € d'aléas.

Impact financier : 53% de subventions, des ressources propres espérées à hauteur de 10 000,00 €/an et un coût de maintenance limité (assurance et contrôles habituels)

Nous avons aussi réalisé beaucoup de petits travaux subventionnés quasi systématiquement pour l'école (pompe à chaleur, gouttières, VMC, menuiseries extérieures...), le patrimoine religieux (retables à l'église, calvaires), la sécurisation du bourg, les aménagements paysagers...

Nous avons donc investi beaucoup pour tous ces projets mais ils ont été très bien subventionnés. Cette différence entre la dépense et la subvention donne le coût pour la commune, coût supporté par l'autofinancement et le legs fait à la commune par Emile David. Pour les derniers investissements et afin de rester à l'aise en trésorerie, le recours à l'emprunt a semblé pertinent.



Les emprunts

Un emprunt de 300 000 € a été réalisé en profitant de taux très bas. Il est prévu pour deux investissements : la MAM, à hauteur de 190 000 €, dont les loyers paieront les remboursements de l'emprunt et le reste pour nous permettre d'acquérir du foncier quand ce sera opportun ; nous envisageons l'achat du terrain proche du cimetière.

2014	776 000,00 €
2015	721 000,00 €
2016	663 000,00 €
2017	608 000,00 €
2018	548 000,00 €
2019 (estimation)	788 000,00 €

La dette baisse annuellement d'environ 60 000€ par an, le capital restant dû est tout à fait soutenable pour la commune.

Pour conclure...

Malgré les baisses très conséquentes de dotation, les finances sont saines car la commune est dynamique : sa population augmente, les maisons vides se rénovent et l'école n'a jamais été aussi fréquentée depuis le début du mandat. Tous ces indicateurs font que nos recettes augmentent progressivement et nous permettent de voir l'avenir avec confiance.

Pour garder des finances équilibrées, il faudra maintenir l'effort sur le fonctionnement tout en réalisant des investissements bien subventionnés et, idéalement, engendrant des recettes.

Pierre Le Goff

Amicale Laïque

L'année scolaire touche à sa fin et l'amicale se prépare déjà à l'organisation du fest-noz qui aura lieu le jeudi 1 août.

Les bénévoles de l'amicale ont réalisé plusieurs manifestations depuis le dernier bulletin communal. En premier lieu, la vente de pizzas qui a rapporté un grand succès avec plus de 200 pizzas vendues : défi relevé par le Super U de Lanmeur qui nous a proposé des produits frais et de qualité. Le défi a aussi été relevé par les enfants avec le challenge « meilleurs vendeurs » : en première position Manon Ferreira De Almeida Guerra (10 entrées cinéma offertes par l'amicale), suivi de Titouan Loiseau Meuric (4 places de cinéma) et de Baptiste Fégeant (2 places de cinéma).

Les activités se sont poursuivies par la journée « collecte de ferrailles » le samedi 18 mai et l'on peut remercier tous les bénévoles, la mairie qui nous a fait don d'un ensemble de matériels usagers et toutes les personnes qui ont fait des dons. Total : 1720 €. Belle opération. Rendez-vous l'année prochaine !!!

Puis, est venue à grands pas la kermesse de l'école : cette année l'amicale s'est lancée dans une tombola grand format avec des lots comme une console Nintendo switch ou une TV 122 cm et bien d'autres lots : smartphone, tablette tactile, drone, enceinte bluetooth.... Grand engouement des enfants, eh oui une Nintendo switch ça leur parle !!! Les divers stands se sont déroulés dans la convivialité et la fête s'est poursuivie, en soirée, autour d'un repas à la bonne franquette, proposé par l'amicale, chacun apportait son pique-nique. L'amicale a mis à disposition des convives: barbecue, tables et chaises ; ça sentait bon les vacances : barbecue, apéro et franches rigolades !!!

Attention ! l'amicale ne récupère plus les vêtements dans le conteneur prévu à cet effet, faute de repeneur. En effet, notre partenaire n'a plus de débouché du fait d'un marché complexe et saturé. Nous vous invitons à faire vos dons à Emmaüs, au Secours Populaire, au Point Relais, aux Chiffonniers de la Joie... Merci de votre compréhension.

Nous poursuivons la collecte de journaux et de bouchons dans l'abri à vélo adossé à la cantine de l'école.

Prochaine animation : le fest-noz du 1 août avec à l'affiche les Sonnerien Du, Forzh Penaos et ENE. Une date à ne pas manquer !!! Si vous souhaitez nous donner un coup de main, n'hésitez pas à nous contacter au 06.1 8.19.17 .71.

A bientôt

*Pour l'Amicale Laïque,
Julien Fégeant*

FOYER RURAL DE GUIMAEC

Passage de témoin

La saison 2018/2019 au sein du Foyer Rural de Guimaëc se clôture.

Cette année, les effectifs sont restés stables.

Au printemps dernier, la formation aux premiers secours a été suivie par 11 stagiaires, ce qui porte à 30 le nombre de personnes formées en 2 ans. Pour rappel, cette formation est entièrement financée par le Foyer Rural et gratuite pour ses adhérents.

La formation au piégeage du frelon asiatique a été très bien organisée en coopération avec l'association « Les Abeilles du Pays de Morlaix ».

Cet été, l'activité « randonnée » continue aux horaires et lieux de rendez-vous habituels.

A la rentrée de septembre, une nouvelle équipe dirigeante animera l'association puisque Gisèle OUYESSAD, trésorière, André HURUGUEN, secrétaire et moi-même laissons notre place à une nouvelle équipe, après 5 années d'exercice.

La traditionnelle porte-ouverte du Foyer Rural sera reconduite afin de présenter les différentes activités en cours et à venir.

J'en profite pour inviter toute personne désireuse de proposer une nouvelle activité à prendre contact avec notre association.

Je souhaite un excellent été à toutes les adhérentes et adhérents et le meilleur à la nouvelle équipe.

*Benoît NICOLAS
Président*

Atelier d'Arts plastiques

L'atelier d'Arts plastiques est un atelier destiné aux enfants de 5 à 12 ans. Par de biais de réalisations en 2 et 3D, ils découvriront différents matériaux (papiers, carton, textile, terre...) et différentes techniques et créeront ainsi des oeuvres qui les ouvriront au monde de l'art et de l'imaginaire tout en affinant leur agilité manuelle.

Patricia Castel



Badminton

L'activité Badminton se poursuivra en septembre.

Venez nous rejoindre le mercredi de 18h à 19h30 et/ou le dimanche de 11h à 12h. Vous serez accueillis par Yannick et Gauthier pour passer un moment de détente dans une ambiance bon enfant.

Tous les niveaux sont acceptés à partir de 14 ans.

Yannick Bévout et Gauthier Bertin.

Groupe patrimoine



Cet hiver, nous avons mené deux grandes actions. La première a consisté à terminer le nettoyage de toute la parcelle du lit de Saint Jean, ce qui nous a permis de découvrir l'ouverture du chemin creux qui passe derrière le dolmen en direction de Saint Jean-du-doigt et de dégager plusieurs grosses pierres, probablement parties intégrantes du monument.

Notre deuxième action a porté sur le chemin partant de la chapelle des Joies en direction de Milin Menguy. La traversée de la vallée du Laptic est, à certains endroits, très boueuse, particulièrement en hiver. Or le cadastre montre un ancien chemin sur terrain communal, abandonné et complètement obstrué. Nous avons décidé de reconquérir cet espace et nous avons découvert un joli pont de pierre et un parcours plus sec, le long du cours d'eau : une agréable petite promenade à envisager. D'autres chemins sont à découvrir sur Guimaëc, si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Franck Benstead.

Groupe jardinage du foyer rural

La section « jardinage » du foyer rural poursuit l'entretien bi-mensuel des abords du moulin de Trobodec, du lavoir du Prajou et autour de l'église.

En partenariat avec la Mairie, nous avons végétalisé une bande prise dans le trottoir au pied du mur d'enceinte de l'église. Cet espace était auparavant réservé à certaines herbes spontanées peu gracieuses à cet endroit et qu'une intervention manuelle devait faire disparaître régulièrement. Ce lieu maintenant planté de vivaces devrait demander moins d'entretien et mieux s'accorder à la beauté du lieu.

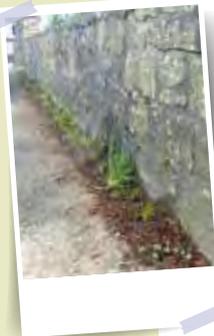
Cette action s'inscrit pleinement dans notre projet de végétaliser davantage les rues à l'initiative des habitants pour donner plus de cachet à des endroits parfois délaissés.

En partenariat avec le service environnement de Morlaix communauté et avec la Mairie, une charte est en cours de rédaction pour définir quelques règles (choix des plantes, sécurité, respect de l'environnement...). Une réunion publique sera proposée.

Une information sera également faite lors du « troc plantes » du dimanche 6 octobre (de 14h00 à 17h00 à la salle des sports). Un stand spécial « bouture de plantes pour végétaliser les rues » vous y sera proposé.

Le groupe jardinage doit conclure prochainement cette saison de jardinage par la visite de jardins à Carantec et Batz.

Yannick Erault.



Wing Chun

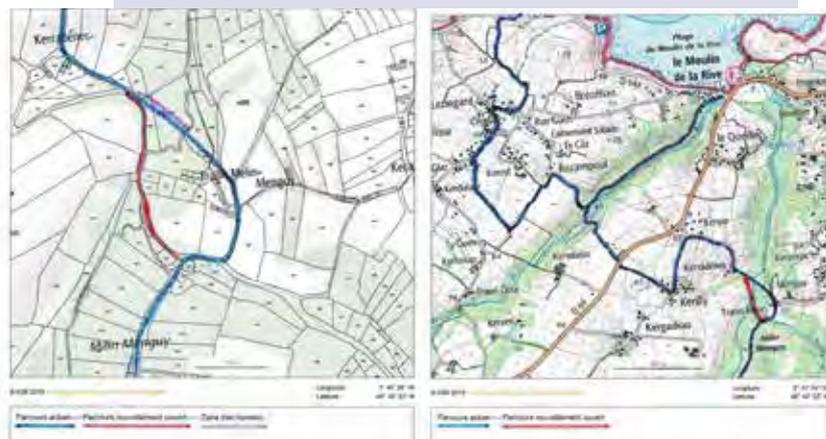
Chaque lundi soir de 19h à 20h30, nous animons un cours de Wing Chun dans la salle de lutte du gymnase de Guimaëc, situé 4, Hent Ranou.

Le Wing Chun est un art martial du sud de la Chine, sobre, efficace et accessible à tous, quelle que soit votre condition physique (nombreux sont ceux qui le pratiquent encore malgré un âge assez avancé). Notre approche est soucieuse d'apporter épanouissement et bien-être à chacun, et chaque lundi, nous avons le bonheur de partager un moment d'échanges bienveillants autour de ce formidable système qu'est le Wing Chun. Les techniques sont abordées en « retenant » les coups, afin de les assimiler sans danger, et, conscients des limites de chacun, nous n'imposons aucun exercice.

Au plaisir de vous rencontrer !

Contacts : Yoan au 06 11 89 62 39
Nils au 06 13 14 80 52

Yoan



Association **Avel a-benn**, *dessine le futur de nos territoires*.

Le 26 avril dernier, une grosse vingtaine d'habitants du Prajou, Beg ar Fri, Christ et alentours se sont retrouvés à l'Escale de Trobodec pour exprimer leur attachement à leurs villages et à cette côte paradisiaque où ils vivent, évoquer les risques potentiels qu'ils encourent et envisager les moyens à mettre en œuvre pour assurer, s'il le fallait, leur intégrité.

Cette réunion n'était due ni au hasard, ni au seul plaisir de se rencontrer pour partager le même enthousiasme ; elle était la conséquence d'un faisceau d'informations concordantes revenues à leurs oreilles, informations qu'il s'agissait de confirmer ou d'infirmer, en tout cas d'analyser, certes avec prudence mais aussi avec crainte.

Où l'on parle des éoliennes.

C'est en 1997 qu'un premier projet d'implantation d'une centrale de production d'énergie éolienne a vu le jour à Guimaëc et a été abandonné au vu des conclusions du dossier technique qui l'avait jugé peu pertinent.

Aujourd'hui, c'est un projet bien plus ambitieux qui est jeté sur le papier : à Kreiz ar Vrac'h, ce sont cette fois 4 à 6 monstres de 180 mètres de haut, plus de deux fois et demi la hauteur de la flèche de la chapelle du Kreisker, pour une puissance individuelle d'environ 3 Mw, que l'on prévoit d'implanter. En sa réunion du 5 mars dernier, le Conseil municipal a rejeté le projet à l'unanimité moins deux abstentions.

Des procédures contestables.

Ce qui, par contre, a bien changé, ce sont les procédures préalables à de telles opérations d'aménagement du territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2019, en effet, à titre expérimental et pour une durée de trois ans, les enquêtes publiques sont remplacées en Bretagne et Hauts de France par une consultation du public sur internet. Pire, les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) n'ont plus besoin de passer par la case « enquête publique » pour voir le jour.

Mais ce n'est pas tout. Encore plus contestables sont les décrets en cours d'étude visant à « simplifier » [sic], en fait à alléger les règles imposées par la législation relative à la protection des sites classés en sites inscrits (349 en Bretagne). Ces décrets publiés, l'ensemble des autorisations de travaux sur ces sites remarquables et protégés (construction, aménagement, démolition, extraction,...) échappera au Ministère de l'environnement pour être dévolu aux préfets ; quant aux

délibérations des conseils municipaux, elles ne sont plus dorénavant que consultatives.

Avel a-benn, une association de vigilance.

Face à un constat aussi inquiétant et conscients des risques imminents que court notre territoire, ce territoire d'exception qui attire et fidélise chaque année un public de plus en plus nombreux, cette vingtaine d'habitants du Prajou, Beg ar Fri, Christ et alentours réunis à l'Escale de Trobodec, tous amoureux et protecteurs de leur patrimoine commun, a décidé de créer une association : Avel a-benn, *dessine le futur de nos territoires*, Avel a-benn (« vent debout » en français) parce que nous serons toujours vent debout contre des projets irresponsables et contraires à l'intérêt commun ; Dessine le futur de nos territoires parce que nous ne sommes pas des opposants systématiques mais, tout au contraire, des inconditionnels de la promotion des intérêts réfléchis de nos territoires.

Avel a-benn, une association constructive et citoyenne.

En créant cette association, nous souhaitons avoir un accès à toutes les pièces des dossiers impactant notre territoire et son avenir ; nous voulons pouvoir juger objectivement des bénéfices espérés (rêvés ?) et des risques (des dangers ?) encourus. Pour faire bref, nous faisons nôtre cette phrase fameuse attribuée à Saint-Exupéry : « Nous n'héritons pas le patrimoine de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. » Nous voulons donc le protéger sans toutefois le muséifier. Notre démarche est donc avant tout une démarche citoyenne.

C'est la raison pour laquelle nous refusons de signer un chèque en blanc à des multinationales apatrides dont le seul mobile serait l'appât du gain.

*Pour l'association, le président
François-Yves LE BLANC*



« AVEL A-BENN

Dessine le futur de nos territoires »

Association loi 1901

Siège social : Kerranormand 29620 GUIMAËC.

Adresse électronique : contac@avel-a-benn.fr

(lire l'article complet sur le site internet de la mairie)

Club rencontre et loisirs de GUIMAEC

A entendre chacun des membres de notre club, cette année est passée trop vite. Chacun ayant hâte de retrouver les autres joueurs le jeudi ou de travailler ensemble sur la généalogie, tout en apprenant un peu d'informatique.

Pour la belote, nous apprenons à jouer aux débutants grâce à la « belote découverte » à deux.

Pour faciliter le jeu du Triomino, nous avons créé une règle plus simple. Nous ne comptabilisons pas les points, mais seulement les parties gagnantes. Mais, pour corser un peu la partie, si un joueur réussit à créer un « camembert », tous les autres joueurs sont pénalisés en prenant un pion dans la pioche. (Rires garantis).

C'est fini pour cette saison : notre club a clôturé ses activités par un très bon repas au sympathique restaurant de Guimaëc « les Caprices du Vent »



Nous nous retrouverons avec plaisir début octobre, à 14 h, salle Pont Prenn, le jeudi pour les jeux et deux mardis par mois, salle des associations AN NOR DIGOR, pour la généalogie.

Lili DEROUT

KOROLL DIGOROLL



Après des répétitions intensives tous les 15 jours, la saison va débuter.

Depuis le début de l'année, nous avons assuré des animations en Ehpad, en centre de vacances, et pour des anniversaires.

La saison commencera dans la bonne humeur. Voici quelques dates à retenir :

30 juin : Pardon de Saint Jean-du-Doigt ;

7 Juillet : Fête des cerises à Plouégat Guerrand ;

14 juillet : Confrérie des artichauts à Saint Pol-de-Léon ;

28 Juillet : Fête des Plaisanciers à l'Île Grande ;

2 août : Fête de la Saint Roch à Plestin ;

5 août : Nuit marine Locquirec ;

18 août : Fête du patrimoine à Saint Jean du Doigt.

Tous les lundis de juillet et août : marché animé à Guerlesquin.

Week-end des 20 et 21 juillet : grande fête pour les 30 ANS DE KOROLL DIGOROLL avec, en invité, le Groupe Les Mélusines de Chatellaillon (Charente).

* **20 JUILLET :** stage de danses bretonnes et charentaises de 16 h à 18 h et à partir de 20 H 30, fest noz,

Salle Stérédenn, à LANMEUR avec Botou Koad, Danzit, Joël et Domi, Les Mélusines. (à noter que bretons et charentais seront en costume traditionnel)

* **21 JUILLET :** à Guimaëc, animation place de la mairie et de la supérette à partir de 11h par les deux groupes en costume.

Les Mélusines de Chatellaillon viennent à Guimaëc pour la deuxième fois, nous avons gardé d'excellents contacts avec ce charmant groupe qui nous a accueillis les 30 et 31 mars dernier à l'occasion des 20 ans de leur groupe. Super week-end qui a enchanté l'ensemble des danseurs et musiciens.

Nous comptons sur votre présence et vous ne serez pas déçus.

Le groupe s'est étoffé de nouvelles danseuses et danseurs et d'un accordéoniste.

Un travail conséquent qui porte aujourd'hui ses fruits, et je suis fière d'être à la tête de la grande famille que forme notre groupe.

Merci de venir nous soutenir et d'assister à nos animations qui vous enchanteront et qui vous donneront envie de fouler les pistes de danse.

Janine Bourdellès, Présidente.

Association Son ar Mein

Depuis sa création, Son ar Mein assure dans les communes du pays de Morlaix, des concerts, des résidences, un événement autour de la fête de la Bretagne, diverses actions artistiques à l'hôpital et dans les écoles. Son label Son an Ero est salué par les professionnels et en est déjà à son 15e enregistrement. Depuis dix ans, son moment phare, le Petit festival, anime en musique le Territoire.

Toutes ces actions sont soutenues par de nombreux partenaires dont la commune de Guimaëc n'est pas le moindre. L'association propose des concerts, majoritairement de musique ancienne, assortis de présentations sur les instruments ou les auteurs, mais aussi des rendez-vous avec le jeune public, des spectacles où théâtre, art plastique, vidéo peuvent se mêler.

Le désir de Son ar Mein est de permettre au public mélomane d'assister à des concerts de très grande qualité, avec des artistes reconnus hors des frontières hexagonales mais aussi au public non initié et parfois éloigné de ce genre de musique, de la découvrir, accompagné par les artistes eux-mêmes. Pour cela, les prix sont pensés au plus bas (entre 6 et 15€, 1 € pour les moins de 25 ans).

2018 s'est terminée de façon flamboyante. Côté concert, le fameux Teatro alla Moda d'Amandine Beyer et son ensemble Gli incogniti, donné le 23 novembre à l'église Saint-Matthieu à Morlaix, a fait office de cadeau d'anniversaire, et celui de l'Opus 333, avec un des musiciens fidèles à Son ar mein, a rassemblé le public, avant Noël, en l'église de Locquirec.

Côté pédagogique, après une résidence de l'ensemble Comet Musicke, soutenue par la Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et réalisée au sein de l'école de Guimaëc, c'est au collège de Lanmeur que musique et instruments se sont complétés dans le cadre d'un jumelage qui entre dans sa deuxième phase : les élèves auront appris à fabriquer des instruments à vent et à en jouer pour soutenir la chorale de l'école.

Tout au long de l'année, ce sont plus de 6 000 spectateurs qui assistent aux représentations de Son ar Mein et Guimaëc, siège de l'association, bénéficie d'une dizaine



de manifestations, au Caplan, à la chapelle des Joies, à l'école, à la chapelle de Christ, le long des sentiers côtiers. Notons également que le cap des 250 adhérents devrait être franchi.

Après une décennie de fonctionnement, 2019 sera l'occasion pour Son ar Mein de faire le point et de poursuivre, dans le cadre de ses moyens financiers, l'action culturelle engagée pour répondre aux attentes des habitants, des visiteurs et les actions d'initiation en direction des publics éloignés. Le festival toujours (après « la Tempête », « l'Amour ») et quelques concerts qui ponctueront les résidences prévues dans l'année. Et les créations, conçues sur notre territoire, seront présentées hors Région ou même hors de l'Hexagone, une autre façon de valoriser la commune.

Au fil du temps, Son ar Mein a constitué une équipe de bénévoles dans tous les domaines : régie, partenariat, communication, accueil du public et des artistes...

Chacun est bienvenu pour apporter sa pierre à un projet culturel qui se veut aussi démocratique et solidaire.

N'hésitez pas à contacter le Petit Festival : contact@petitfestival.fr, 07 85 12 40 80 ou à la bibliothèque de Guimaëc, le mercredi matin.

Petit festival#11 du 7 au 13 juillet Son ar mein parle d'Amour

Le Petit festival#11 parlera d'Amour pendant sept journées de concerts et de balades qui permettront de découvrir ou de revoir des lieux patrimoniaux des communes rurales du Pays de Morlaix et du Trégor.



Amour divin très humain du Cantique des Cantiques, amour impossible de La Princesse de Clèves pour le Duc de Nemours, chansons d'amours qui laissent libre cours à la mélancolie, pages où l'érotisme des mots rivalise avec la sensualité de la musique, imploration des muses pour que, tel un nouvel Orphée, le musicien trouve les armes qui séduiront les âmes les plus rétives, amour d'une ville, Belle au bois dormant attendant un prince un peu timide, soubrette abusant un vieil énamouré avant le bal des Noces : l'édition sera riche en élans du cœur et en frissons !

A Guimaëc cet été

DIMANCHE 7 JUILLET

17h • Vallée des Joies Balade des Joies : Sur les pas des chevaliers de la légende des Joies.

Chaque année, les musiciens emmènent le public en balade pour découvrir des œuvres dans des sites naturels. Cette balade sera sous le signe de l'amour fraternel avec la légende des Joies (qui a inspiré l'édification de la chapelle où aura lieu le concert suivant). On pourra entendre des chansons bucoliques de la Renaissance, une flûte aux accents de rossignol amoureux, des duos pour violon, etc.

Avec Augustin Lussion et Camille Aubret, violons ; Emmanuelle Huteau, chant et basson ; Lucile Tessier, flûte à bec et basson.

19h • Chapelle ND des Joies Les Voix humaines avec Mathias Ferré et ses invités : Amoureuses plaintes pour viole de gambe. Le jeune virtuose Mathias Ferré ouvrira le festival en bonne compagnie, laissant libre cours aux accents tantôt riant tantôt mélancoliques de la viole de gambe, avec des pièces, toujours expressives, de Marin Marais, Antoine Forqueray, François Couperin, le Sieur de Machy.

Avec Mathias Ferré, viole de gambe ; Camille Dupont, violoncelle et Simon Waddell, théorbe.

VENDREDI 12 JUILLET

15h30 • Café-Librairie Caplan & co, Journal des séducteurs : deux musiciens curieux se rencontrent pour jouer et chanter les plus belles chansons d'amour. Ce concert sera en deux parties, l'une consacrée au 17e italien avec des compositeurs comme D'India, Monteverdi, ou Kapsberger, et l'autre au 19e siècle français, avec Satie, Ravel et Fauré.

Avec Francisco Mañalich, chant et viole de gambe et Bruno Helstroffer, théorbe.

Renseignements : contact@sonarmein.fr, www.sonarmein.fr tél. : 0298792627.

Les Guimaëcois sont invités à venir rejoindre l'équipe lors du prochain Petit Festival qui aura lieu début juillet, le quartier général sera comme chaque année la cantine de l'école.

Marie-Laure Bourgeois

PEINTURE ET SCULPTURE À GUIMAËC

Exposition de printemps

La 31^{ème} exposition de printemps s'est tenue du 14 avril au 5 mai. Plus de 600 visiteurs ont pu apprécier le cadre superbe de la Chapelle Notre Dame des Joies et les œuvres de 17 peintres et de 3 sculpteurs.

Exposition d'été

Pour la première fois, l'exposition d'été se tiendra dans la Chapelle Christ et ce, du 21 juillet au 18 août, de 14h30 à 18h30.

Les travaux de restauration de cette très belle chapelle s'achèvent, nous serons très heureux de nous y installer et de contribuer ainsi à faire vivre ce lieu magnifique.

Le vernissage aura lieu le 20 juillet, à 18h00.

Pour l'association « Les Peintres du Triskel »

Danièle Paul



Peintures de Yolande Jacq



Pause « bibine » après une matinée de battue aux renards, hélas sans résultats, du côté de Roc'h Hervé. Le président Fabien Levallet, absent sur la photo, s'était sans doute égaré dans la nature...

La saison 2018 – 2019 s'est clôturée fin février dernier. (fin mars pour la chasse aux sangliers). Elle ne figurera pas dans les annales cynégétiques pour la quarantaine de chasseurs guimaëcois.

Les lapins de garenne étaient pratiquement inexistant sur notre territoire. Ils subsistent sur quelques îlots et nos chasseurs se gardent bien de les exterminer. Classés nuisibles, eu égard à d'éventuels dégâts aux cultures, tout repeuplement devient aléatoire.

Les faisans étaient présents du fait d'un apport mais aussi de nombreuses couvées locales.

Lièvres et chevreuils sont de plus en plus nombreux. Leur chasse est soumise au Plan départemental à savoir : 18 lièvres et 9 chevreuils pour notre société. Les quotas ont été réalisés sans difficulté.

Au niveau des prédateurs, nous constatons une raréfaction des renards. Ceux-ci sont victimes d'une épidémie de gale sarcoptique qui conduit progressivement à une perte de tout le pelage et inexorablement au décès. Cette maladie est transmissible à l'homme, par simple contact, mais aussi aux animaux domestiques tels que chiens et chats. Ces derniers, souvent libres de tous mouvements, fréquentent parfois les terriers infestés et contractent la maladie. (un cas avéré sur la commune : avec des soins coûteux, le chien s'en est sorti...)

Seulement trois renards ont été éliminés lors des battues du dimanche matin, en janvier et février. Deux étaient galeux.

Les sangliers font toujours quelques intrusions sur notre territoire, en provenance des communes voisines où ils sont plus régulièrement

chassés. Cette chasse est très dangereuse et la très grande majorité des sociétaires n'a pas la formation adéquate. En effet, le tir se fait exclusivement à balles et la portée de celles-ci peut atteindre 2000 mètres, d'où les hésitations à organiser des battues. Il est nécessaire d'acquérir cette formation qui est dispensée par la Fédération au centre de « Ty Blaise » (Brasparts). À l'avenir, notre société prendra en charge les frais de déplacement pour les sociétaires volontaires. Mais encore, il faut une connaissance parfaite du terrain : il y a souvent une route, un chemin de randonnée, une maison... à moins de 2000 mètres...

La destruction des sangliers est pourtant une priorité pour nos instances nationales et départementales, en raison de l'apparition de la peste porcine africaine (P.P.A.), pour l'instant cantonnée à la frontière franco-belge.

La prochaine assemblée générale aura lieu le dimanche 28 juillet (à 9 heures), précédée d'une réunion du bureau le 19 juillet (à 20 heures) et d'une réunion inter-bureaux (Lanmeur, Saint Jean-du-Doigt, Guimaëc) le 5 juillet (à 20 heures), tout ceci au local de « Pont Prens ». Ce local a été mis gratuitement à notre disposition par la municipalité. En contre-partie, la société ne demande pas de subventions. Ancien vestiaire de l'A.S. Guimaëc Foot, il a été remis en état et agrémenté (photos, plans, règlements... par notre ami Dominique)

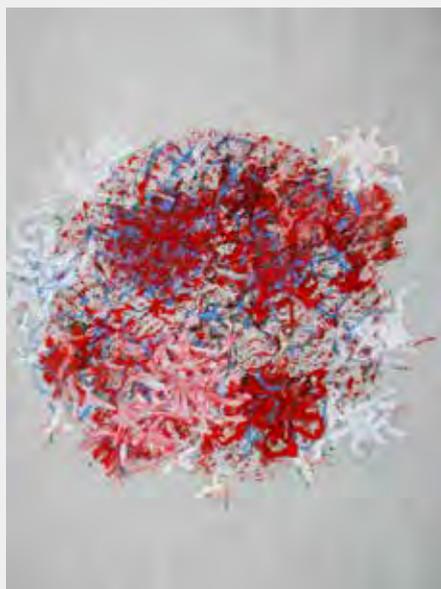
En conclusion, une pensée à notre camarade Francis Gourlaouen, disparu ces derniers temps.

Et souhaitons que le gibier se reproduise à merveille.

Bonnes vacances à tous.

Jean Laudren.

Portrait d'artiste



Stéphane Callouet est né à Evreux, en Normandie. À l'âge de 16 ans, il s'inscrit aux cours du soir de la Maison des Arts et décide, avant même d'avoir passé son bac, de tenter le concours d'entrée à l'école des Beaux-Arts de Caen. Il est reçu avec mention avant ses 18 ans et ses parents acceptent de le laisser suivre sa voie.

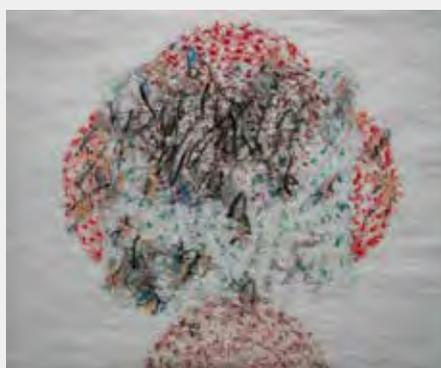
Il quitte Caen pour Nîmes et devient l'élève de Claude Viallat (un des membres fondateurs du groupe « supports surfaces »)

Après deux ans à Nîmes, Stéphane tombe amoureux de la Bretagne. Il termine ses études à l'école des Beaux-Arts de Brest et en sort avec son diplôme de fin de 5ème année. Stéphane et sa femme Valérie vivent quelque temps dans le Finistère sud puis s'installent pour 10 ans à Botsorhel avant de choisir Guimaëc où ils ont des liens familiaux. Ils trouvent une maison avec un grand terrain et un hangar pour y installer leurs ateliers respectifs.

L'artiste souligne, au passage, que ce changement de lieu n'est pas anodin : « le regard change suivant l'endroit où on vit, les tableaux peints à Botshorel sont différents de ceux peints à Guimaëc. »

Parallèlement à son métier d'artiste, Stéphane restaure des maisons : c'est l'occasion d'un autre travail sur les matières et sur la lumière qui le passionne.

Nous évoquons ensemble la cohabitation artistique avec Valérie.. . Ce n'est pas si simple, il leur faut trouver la bonne distance, ne pas trop s'influencer, leurs regards et leurs pensées se croisent puis se séparent.



Stéphane aime les couleurs de Matisse qui, pour lui, représentent la joie, mais aussi la liberté de Dubuffet. Il admire la peinture américaine d'après-guerre, le surréalisme. Plus récemment, il a été influencé par Cy Twombly, Joan Mitchell.

La vivacité du trait des asiatiques l'intéresse, le travail sur les pleins, les vides, le rapport entre le fond et la forme.

Sa démarche est introspective ; il part quelquefois d'un trait qui vient automatiquement et le complète au pinceau avec de la couleur pour lui apporter de la douceur.

Il crée parfois dans un état entre le conscient et l'inconscient et y voit un rapport avec la musique en particulier les variations du jazz.

Mais sa source principale d'inspiration est la contemplation des éléments naturels : la lumière sur la mer, sur les végétaux...

Stéphane et Valérie s'impliquent dans divers projets associatifs . Cet été, ils proposent des rencontres entre différentes disciplines : par exemple, yoga le matin et gravure l'après-midi.

Je lui laisse la parole pour conclure avec un de ses textes : « Ce qui nous attend, au-delà de tout, au-delà de nous... Une fuite en avant, un pas lent, la grâce de la lumière et l'apaisement qui revient de loin, si loin... Effaçant les traces, les impacts du passé, la conscience si souvent débordée. »

Laurence Paris



Bilzig (heuliad)

Leun o godelloù gant kraon-kelvez ha du o muzelloù gant ar mouar e krap Bilzig hag ar vugale etrezek chapel ar Jaoù da ziskuizañ. En o c'hoazez war ar vogerig, emañ Bilzig o vont da gontañ dezho istor ar chapel.

- Ma ! selaouit... "Gwechall-goz, pell zo abaoe, e oa eur c'hastell kaer ha krenv meurbed war beg Kleger Tremedern, kaeroc'h ha brasoc'h kalz eget an hini a welet dirakoc'h. D'ar c'houlz-ze eta, Otrou koz Tremedern an nevoa daou vab. An hini yaouanka a falveas d'ean mont da vale bro ; goulenn a eure e ôtre digant e dad. Aet en e hent an den yaouank. Betek pelec'h ez eo bet ? n'ouzon ket. Ar peza zo gwir, pell-pell eo bet aet, ken pell ken n'an neus ket bet klevet hano anean e-pad n'ouzon ket ped vla.

Petra a oa bet c'hoarveet gantan ?... Dek, pemzek, ugent vla, ouspenn marteze, abaoe m'an nevoa kuitaet ar c'hastell. Ha kelou ebet anean. Maro e dad, maro e vamm, dimeet e vreur henan. Ankouaet ar breur yaouank...

Eun devez ma oa ôtrou Tremedern o chaseal e-lec'h ma 'c'h omp breman azeet, en em gavas gantan eur marc'heg, kleze eus e goste, goaf en e zorn, tok-houarn war e benn, skoued stag ouz dipr ar marc'h.

Ar marc'h hag ar mestr leun a boultrenn, treut o daou... ha skuiz... Souezet bras an ôtrou.

- Piou an neus d'ec'h-c'houi roet ôtre da zont war va douarou ?

- Piou ? eme ar marc'heg. Me.

- C'houi ?

- Ya, me.

- Distaget ar chas war ar forean-man ! a gemennas an ôtrou d'e vitizien.

Distaget ar chas. Iss, iss, kis, kis !... Hag ar chas a harze, a lamme en-dro d'ar marc'heg. Heman a grogas en e goaf : lac'het an neus eur c'hi.

- Lac'ha va chas... war va douarou ! eme an ôtrou, droug ennan ken a verve. Lac'ha va c'hi !... kleze e dorn, divrôad !

Tenna a eure e gleze ar marc'heg divrôad, met skuiz a oa hen hag e varc'h : n'int ket evit enebi. Divarc'het ar paour kêz.

Otrou Tremedern a zilamm diwar e varc'h. E c'hlin war boull-kalon e enebour, dic'houina a eure e c'hourgleze. Ec'h ê d'hen sika d'ean en e c'houg, pa glevas anean :

- O Doue, deut beteg aman !... beteg aman da vervel !... dirak ti va zad evel eun divrôad. Youl Doue ! youl Doue !

Youc'hadenn Tremedern :

- Ti ho tad?... Piou oc'h ? Me, ôtrou, me eo an eil vab.

(da vezañ heulhiet . . .)

Bilzig (suite)

Bilzig et les enfants, les poches pleines de noisettes et les lèvres noires de mûres, montent vers la chapelle des Joies pour se reposer. Assis sur le muret, Bilzig va leur raconter l'histoire de la chapelle.

- Eh bien ! écoutez... «Autrefois, cela fait très longtemps, il y avait un superbe château-fort sur la butte de Tremedern, plus beau et plus grand que celui que vous voyez devant vous. À cette époque, le vieux seigneur avait deux fils. Le plus jeune décida, un jour, d'aller parcourir le monde ; il en demanda l'autorisation à son père. Et le voilà parti. Jusqu'où alla-t-il ? Je ne saurais le dire. Ce qui est vrai, c'est qu'il alla très, très loin, si loin qu'on n'entendit plus parler de lui pendant des années et des années.

Que lui était-il arrivé ?... Il y avait dix, quinze, vingt ans, plus peut-être, qu'il avait quitté le château. Et sa famille ne reçut aucune nouvelle de lui. Son père mourut, sa mère mourut à son tour, son frère aîné se maria. On avait oublié le jeune frère...

Or, un jour que le seigneur de Tremedern chassait à l'endroit même où nous sommes assis, il rencontra un chevalier qui portait une épée au côté, tenait une lance à la main, l'écu pendu à la selle, tout habillé de fer. Le cheval et son maître étaient couverts de poussière, ils étaient maigres tous les deux... et fatigués... Le seigneur en fut très surpris.

- Qui vous a autorisé à pénétrer sur mes terres ?

- Qui ? répondit le chevalier. Moi.

- Vous ?

- Oui, moi.

- Lâchez les chiens sur ce malotru ! ordonna le seigneur à ses valets.

Les chiens furent libérés. Iss, iss, kiss, kiss !... Et ils aboyaient, en bondissant autour du chevalier.

L'un d'entre eux mordit sa lance : il fut tué sur le champ.

- Tuer mes chiens, sur mes terres ! s'écria le seigneur bouillant de colère. Tuer mon chien !... En garde, étranger !

Le chevalier étranger tira son épée, mais son cheval et lui-même étaient exténués ; ils ne pouvaient combattre. Le pauvre fut désarçonné en un rien de temps.

Le seigneur de Tremedern sauta alors à bas de son cheval. Il mit le genou sur la poitrine de son ennemi. Il dégaina sa dague. Il allait la lui enfoncer dans la gorge, quand il entendit l'autre se mettre à prier :

- Oh mon Dieu, être venu jusqu'ici !... Jusqu'ici pour mourir !... Devant la maison de mon père comme un étranger. C'est la volonté de Dieu ! La volonté de Dieu !

Tremedern s'exclama :

- La maison de votre père ? mais qui êtes-vous donc ?

- Moi, messire, je suis le fils cadet de Tremedern.

(à suivre...)



Les orchidées

Reproduction : chaque orchidée possède son insecte pollinisateur. Pour la germination des graines, l'association symbiotique avec un champignon est obligatoire : la plante fournit les sucres, le champignon microscopique, les matières azotées. L'hybridation est fréquente chez les orchidées.

Orchis mâle



Famille : Orchidacées.

Nom latin : Orchis mascula.

Nom breton : Bleuenar sake amant.

Noms vernaculaires : Satyrion mâle, Patte de loup, Testicule de chien, Salep français, le mâle fou, herbe à la couleuvre.

En Trégor : fleur de coucou.

Plante vivace, originaire d'Asie Mineure, à odeur désagréable d'urine de chat ; feuilles basales en rosette tachées de brun pourpre.

Floraison : Avril à Juin.

Les racines sont formées de deux tubercules qui présentent une certaine ressemblance avec les organes génitaux, du grec «orkhis» = testicule. L'un, mou et ridé, a permis la floraison présente, l'autre blanc et dur donnera l'inflorescence de l'année prochaine.

Propriétés : les tubercules séchés et bouillis entrent dans la composition du « Salep », boisson chaude nourrissante pour bébé, tonifiante dans les états de fatigue

et de maux de gorge, efficace pour le traitement des diarrhées ; poudre aphrodisiaque à base de tubercules séchés. En magie noire, c'était un philtre d'amour.

Orchis à fleurs lâches



Famille : Orchidacées.

Nom latin : Anacamptis laxiflora.

Nom vernaculaire : Pentecôte.

Floraison : Mai - Juin.

Épi floral à fleurs espacées. Feuilles basales en rosette non tachetées. Espèce qui se raréfie du fait de la diminution des zones humides ; espèce protégée dans certaines régions.

Listère ovale



Famille : orchidacées.

Nom latin : Listera ovata.

Noms vernaculaires : Grande Listère, Listère ovale, Listère cordée.

Floraison : Juin-juillet (pollinisateurs : guêpes et coléoptères.)

Plante vivace, tige dressée portant à mi-hauteur deux grandes feuilles ovales. Inflorescence de petites fleurs verdâtres. Son nom vient du médecin naturaliste anglais, Martin Lister.

Spiranthe d'automne



Famille : Orchidacées.

Nom latin : Spiranthes spiralis.

Floraison : Août - Septembre.

Inflorescence de petites fleurs blanches à odeur de vanille, en spirale ; habitat : pelouses sèches et prés secs.

Orchis pyramidal



Famille : Orchidacées.

Nom latin : Anacamptis pyramidalis.

Floraison : Juin à Août.

L'inflorescence, dense, forme un épi pyramidal.

Orchis maculé



Famille : Orchidacées.

Nom latin : Dactylorhiza maculata.

Floraison : Juin à Août.

Fleurs, de rose foncé à blanc, groupées en épi cylindrique et dense. Feuilles tachetées de noir.

Écriture et prononciation des noms de lieux : le cas des Ker.

Les noms de lieux habités, en France, ont un caractère officiel quand ils sont reconnus par l'IGN (Institut Géographique National) et ils apparaissent alors sur les cartes. Ces noms correspondent, en principe, à des usages reconnus. Pourtant, il peut arriver qu'il y ait une discordance entre l'écrit, sur les panneaux, par exemple, et leur prononciation traditionnelle. C'est parfois le cas pour les noms de lieux bretons.

En basse Bretagne, les noms qui commencent par ker sont les plus répandus. Ker était, au Moyen-Âge, un lieu fortifié puis est devenu un lieu simplement habité. Aujourd'hui, on en crée encore en ajoutant au ker, par exemple, le prénom de la grand-mère.

Or, ce nom, ker, est féminin et il entraîne donc ce que l'on nomme une mutation consonantique, c'est-à-dire la modification de la consonne qui suit. On dit et on écrit ur paotr bihan (un petit garçon) et ur plac'h vihan (une petite fille).

Ainsi nous trouvons, à Guimaëc :

- Kerbaol (de St Paul),
- Kergrec'h (de crec'h, krec'h, la hauteur, la montée),
- Kerbouliou (de Poulliou, les mares),
- Kerven (de gwenn, blanc, pur),
- Kergreiz (de kreiz, le milieu),
- Kervennoù (de gwennoù, pluriel du précédent),
- Kerdreuz (de treuz, travers, à travers),
- Kervourc'h (de bourc'h, bourg, hameau),
- Kergadiou (de Cadiou, nom de personne),
- Kervran (de bran, corbeau).

Mais pas toujours, c'est la faute à l'IGN, qui, là, contrairement à l'usage, n'a pas suivi la règle. Ainsi on peut voir, sur les cartes et sur les panneaux :

- Kerbuic (bu : bovin, alors que l'usage emploie : Kervuic),
- Kermelven (Melven : nom de personne, usage : Kervelven),
- Kermengui (Mengui : nom de personne, usage : Kervengui).

Souvent les citoyens pensent que c'est l'écrit qui détient la vérité. Ainsi la prononciation sans la mutation, donc erronée, qui, il y a peu, était l'exception, tend petit à petit à devenir la règle. A Locquirec on n'entend plus jamais Kervoulic, attesté pourtant dans l'usage, mais toujours Kerboulic.

Peut-être qu'une modification des panneaux... mais cela ne réglerait pas la question des cartes et risquerait de paraître incohérent.

Nous pouvons en déduire que l'usage local est plus rigoureux que l'IGN, tout institut soit-il !

Bernard Cabon.

Mardi et Jeudi de Juillet et Août, 15 h à 18 h :

La Chapelle des Joies.

Ouverture et visites guidées.

Dimanche 7 juillet, 17 h :

Chapelle de Christ :

Petit Festival. Balade des Joies suivie à 19 h du concert « les voix humaines ».

Vendredi 12 juillet, 15 h30 :

Petit Festival. Journal des séducteurs au Caplan.

Mardi 16 juillet :

Constellations. Ateliers d'artistes à la recherche de correspondances entre le shiatsu équin et l'estampe.

Samedi 20 juillet :

L'Aura des Pâquerettes. Ateliers d'artistes sur la gravure.

Dimanche 21 juillet, 11 h :

Fête des 30 ans de Koroll Digoroll.

Après le fest-noz, de la veille, à Lanmeur, animation en compagnie du groupe Les Mélusines (Charente), sur la place du Proxi.

Dimanche 21 juillet au Dimanche 18 août :

Peintres du Triskell. Exposition, à la chapelle de Christ.

Jeudi 1 août :

Fest-noz de l'Amicale Laïque.

Septembre :

Au pied de la lettre. Ateliers d'artistes entre le yoga, les jeux d'écritures et la typographie.

Vendredi 13 septembre, 20 h :

Réunion publique. Réunion sur le thème « jardiner dans la rue » à la mairie.

Samedi 21 et Dimanche 22 Septembre :

Journées Européennes du patrimoine.

Dimanche 6 Octobre de 14 h à 17 h :

Troc-plantes de la section jardinage du Foyer Rural.

Lutte contre la prolifération des Choucas des tours



Information sur la nécessité de pose de grillage sur les cheminées.

La prolifération des Choucas des tours cause d'importants dégâts aux cultures et leurs nids dans les cheminées peuvent présenter un risque pour la sécurité.

Cet oiseau est une espèce protégée : une dérogation préfectorale permet des prélèvements d'oiseaux dans les secteurs les plus concernés, opérations strictement encadrées par arrêté préfectoral.

Par ailleurs, les données actuelles montrent que la plupart des Choucas du Finistère nichent dans les cheminées. La généralisation de la pose de grillages sur les conduits réduit le nombre de sites de reproduction et ralentit ainsi le développement de l'espèce.

En outre, ces engrillagements éviteront la formation des nids susceptibles d'empêcher une évacuation satisfaisante des fumées et d'entraîner des risques sanitaires ou de départ d'incendie.

Nous remercions donc les personnes concernées qui mettront en place ces grilles à l'issue de l'actuelle période de nidification (septembre). Nous vous rappelons qu'il est conseillé de faire appel aux services de couvreurs ou poseurs de cheminées pour respecter les règles de sécurité en vigueur.

Afin de mesurer l'efficacité de cette mesure, un registre sera à votre disposition en mairie si vous souhaitez nous faire part de votre action : le succès des opérations de maîtrise de cette espèce d'oiseaux dépend en effet de l'implication de chacun.

Préfecture du Finistère

Lutte contre la balsamine



Originnaire de l'Himalaya, la Balsamine a été introduite en Europe au 20^{ème} siècle comme plante ornementale. Présente sur les bords du Dourduff, du Laptic, du Queffleuth et du Jarlot-Tromorgant, elle a un caractère invasif depuis une cinquantaine d'années. Cette espèce nuit à la flore naturellement présente.

Les plants présents au bord de ces cours d'eau se sont « évadés » des jardins. Arrivé à maturité, le fruit de la Balsamine explose et ses graines sont projetées à plusieurs mètres de la plante. Celles tombant dans la rivière sont redéposées en aval, et c'est ainsi que les berges d'un cours d'eau entier peuvent être rapidement envahies.

Cet été, Morlaix Communauté s'engage dans une nouvelle campagne de lutte contre la Balsamine : des prestataires seront recrutés pour arracher et débroussailler les plants présents au bord des cours d'eau.

* A faire : vous pouvez arracher les plants sauvages présents au bord des cours d'eau avant la montée en graine (fin juillet ; les plants arrachés peuvent être entreposés sur place)

Nous avons besoin de vous !

Pour participer à la localisation des sites envahis, merci d'informer Morlaix Communauté dès que vous constatez la présence de cette plante.

Contact : Sébastien le Goff, Morlaix Communauté, 02 98 15 15 19.
sebastien.le-goff@agglomoraix.fr

HORIZONTALLEMENT

I – Espace culturel à Guimaëc. **II** – Pour battre la faucille au marteau. **III** – Mesure de capacité pour les liquides. **IV** – Taxes perçues sur les alcools, tabacs, pétrole... - Le biscuit du goûter à Poul Rodou. **V** – De peu d'éclats – En Bretagne, quand on est satisfait. **VI** – Elle vient de la tête – Il s'approcha trop du soleil. **VII** – Agence spécialisée de l'ONU – Pour enfouir les graines. **VIII** – Sigle des Pays-Bas. Célés – Bruit de contentement. **IX** – Originaire des pays de l'est – Pista. **X** – Lettre grecque – Relatif au nez.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III		■	■	■					■	
IV							■			
V						■				
VI				■						
VII			■							
VIII		■				■				
IX					■					
X	■				■					

VERTICALEMENT

1 – Ventilations. **2** – Voie royale – Permet au c d'être prononcé comme s. **3** – Forme peut-être un vainqueur du Tour – Sommet du Jura – Arobas. **4** – Voiture ou vallée – Sur la facture après le total HT. **5** – Manière d'agir – Fait de l'eau. **6** – Pertes de mémoire. **7** – Aéronefs à réaction – Avant la sixième. Note du chef. **8** – Agent de liaison – Indigènes d'Auckland. **9** – Dans le net – Bigarra. **10** – L'homme de cette région est peut-être notre ancêtre.

SOLUTION DES MOTS CROISES N° 57

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	K	E	R	V	E	G	U	E	N	■
II	E	C	A	I	L	L	E	R	■	S
III	R	R	■	P	L	U	■	U	S	E
IV	M	U	S	E	E	■	C	D	I	■
V	E	S	■	R	■	B	O	I	R	A
VI	N	■	M	I	N	E	T	T	E	S
VII	G	W	E	N	O	L	E	■	N	S
VIII	U	E	L	E	■	O	R	N	E	E
IX	I	S	O	■	U	N	I	E	■	N
X	■	T	N	T	■	S	E	C	T	E

Le sudoku de Bernard

Le nouveau sudoku de Bernard Daguet :

5	8							6
				3	4	2		
4								
2	9			7	8	3		
		4	2	1			9	7
								9
		1	4	6				
	7						5	8

Bernard Daguet, ancien professeur de mathématiques et passionné de sudoku, crée des grilles spécialement pour le bulletin. La « signature » se trouve dans les deux cases, en haut, à gauche : les deux premiers chiffres correspondent au numéro du bulletin.

solution du No 57

5	7	1	2	8	9	4	6	3
6	9	4	3	7	1	2	8	5
3	2	8	5	6	4	9	7	1
8	5	9	4	3	6	7	1	2
4	3	7	1	2	5	8	9	6
1	6	2	7	9	8	5	3	4
9	4	5	6	1	7	3	2	8
7	1	3	8	5	2	6	4	9
2	8	6	9	4	3	1	5	7

